MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CENTRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DU SPORT

C. N. D. S. PACA 2008

Note d'information à l'attention des président(e)s de ligues et comités régionaux PACA et Provence Alpes

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la campagne du Centre National pour le Développement du Sport a été initiée lors de la réunion de la commission régionale qui s'est tenue le 5 février 2008.

Cette année compte tenu des spécificités de la région PACA, il sera porté une attention particulière aux domaines suivants :

- contribution à la mise en œuvre locale du plan national de développement du sport, notamment les actions en direction de la pratique féminine, des publics handicapés et des publics dans les quartiers situés en zones sensibles , c'est-à-dire les publics les plus éloignés de la pratique sportive.
- professionnalisation de l'encadrement sportif, par le biais d'un soutien particulier à l'emploi (création ou pérennisation) ;
- projets formalisés au travers des plans de développement contractualisés avec la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports.

Pour votre information, deux nouvelles opérations sont prévues à l'attention :

- l'une, des départements : l'accompagnement éducatif
- l'autre, pour une part régionalisée, des propriétaires d'équipements sportifs.

Si vous souhaitez solliciter une aide financière pour les actions que vous comptez mettre en œuvre, il convient de remplir les imprimés de demandes de subventions qui seront cette année exclusivement téléchargeables depuis les sites internet :

- De la DRDJS : **http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr**
- Du CROS Provence Alpes **:** **http//www.crosprovencealpes.com.**
- Du CROS Cote D'Azur : **http://cotedazur.franceolympique.com/accueil.php**

Il vous est demandé de remplir avec rigueur l'ensemble des données, et de veiller à transmettre vos demandes impérativement avant le 28 mars.

Le nombre de «fiches actions» est limitée à 6 (hors demande de PSE). Vous pouvez remplir vos actions supplémentaires grâce au fichier téléchargeable « Action supplémentaire CNDS 2008.pdf».
Vous devez également joindre au dossier un compte rendu pour chacune de vos actions (3 pages), pour cela vous trouverez à télécharger le fichier « Compte rendu supplémentaire CNDS 2008.pdf »

C. N. D. S. - secrétariat DRDJS PACA
Technopôle de Château Gombert, 160 rue Albert Einstein – CS 90002 – 13453 Marseille
Tél. : 04 88 08 91 00 / Fax : 04 88 08 91 / Email : dr013@jeunesse-sports.gouv.fr

Un mode d'emploi téléchargeable a été conçu pour vous aider à remplir votre dossier de demande de subvention.

Le dossier téléchargé doit être rempli directement sur l'ordinateur. Il vous appartient ensuite de l'imprimer, de le signer et d'envoyer :

- un exemplaire au secrétariat permanent du CNDS,
  D.R.D.J.S. PACA
  Technopôle de Château Gombert,
  160 rue Albert Einstein – CS 90002 –
  13453 Marseille

- un exemplaire au comité régional olympique et sportif auprès duquel vous êtes rattaché :

  CROS Provence Alpes
  87 rue Raymond Teisseire
  ou
  13 009 MARSEILLE

  CROS Côte d'Azur
  Maison régionale des sports
  809, boulevard des Ecureuils
  06 210 MANDELIEU LA NAPOULE

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- les conseillers d'animation sportive de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports de PACA, en l'occurrence Eric LE CHANONY et Corinne NAVARRO au 04 88 08 91 81
- spécifiquement pour les demandes concernant les équipements sportifs, Christian PITOT BELIN 04 88 08 91 78
- le Comité Régional Olympique et Sportif Provence Alpes au 04 91 26 28 48.
- le Comité Régional Olympique et Sportif Côte d'Azur au 04 93 93 61 10

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Délégué Régional du CNDS,
Le Délégué Régional adjoint,

François MASSEY,
Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports